

Comité Technique Ministériel
6 Décembre 2013

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Le Premier Ministre vient d'annoncer « que le temps est venu d'une remise à plat, en toute transparence de notre système fiscal ».

Cette annonce répond à une demande récurrente de notre organisation syndicale pour une plus grande justice fiscale pourvu qu'il ne s'agisse pas d'un effet d'annonces et qu'au final les éléphants n'accouchent pas d'une souris.

FO Finances réaffirme, dès aujourd'hui, sa totale opposition à une fusion de l'Impôt sur le revenu et de la Contribution Sociale Généralisée (CSG), qui inéluctablement entraînerait la retenue à la source.

Cette opposition se fonde sur quelques principes :

- La CSG, à laquelle FO a toujours été opposée, finance la protection sociale, alors que l'impôt alimente le budget de l'État,
- La CSG est un prélèvement proportionnel aux revenus alors que l'IR est un impôt progressif,
- La retenue à la source aggraverait l'injustice fiscale en faisant porter la pression fiscale essentiellement sur les salariés et les retraités,
- La retenue à la source confie la collecte de la contribution fiscale des salariés au patronat. C'est un désengagement de l'État au travers de l'abandon du recouvrement de l'impôt, une de ses missions régaliennes,
- La retenue à la source permettrait à l'employeur de connaître la situation familiale et patrimonial de ses salariés, et ainsi fournirait des moyens de pression supplémentaires sur ces derniers.

Pour **FO Finances**, outre le coup politique qui a exclu les ministres de Bercy dans le processus de décision, la mise à plat du système fiscal doit intégrer l'ensemble de la fiscalité directe et indirecte, locale et nationale.

FO Finances n'est pas dupe de l'un des objectifs de cette réforme : permettre de poursuivre et d'amplifier les suppressions d'emplois.

Cette annonce arrive dans un environnement fortement dégradé dans l'ensemble des directions des ministères économiques et financiers.

Après l'élaboration des plans stratégiques directionnels, commande issue de la MAP, dont la seule vocation est d'organiser les services en fonction des milliers de suppressions d'emplois

programmés dans les prochaines années, le courrier signé par les Ministres le 29 octobre sur la mutualisation des fonctions transverses s'inscrit dans cette même politique de destruction des services publics et la remise en cause du Statut de la Fonction Publique.

Outre la méthode, particulièrement méprisante pour les personnels et leurs représentants, les décisions actées unilatéralement et celles programmées viendraient, de l'aveu même des Ministres, «bouleverser les modes de fonctionnement bien établis ».

Si ce Comité Technique vous permettra peut-être d'explicitier les décisions ministérielles, il ne saurait être question d'en rester au stade de l'information.

FO Finances demande le retrait immédiat de cette note et l'abandon des décisions prises.

Quant au dispositif d'accompagnement ministériel des restructurations, même s'il peut s'avérer utile pour débloquent le « verrou » actuel et répondre à des situations individuelles difficiles, il ne peut être conclusif aujourd'hui.

Un nouveau Comité technique, précédé d'un groupe de travail, a vocation à être programmé, où une version enrichie de nos débats sera soumise à son approbation.

Ce dispositif se veut pour vous, l'une des réponses sociales aux restructurations massives que les directions ont programmées dans les mois à venir.

A ce stade, les agents ne sont pas dans une volonté de discuter d'un plan social, mais de combattre les démarches stratégiques qui détruisent leur outil de travail.

Les états généraux à la DGFIP ce mercredi, et la journée d'action en Douane le 21 novembre sont les derniers exemples en date de la détermination des personnels à refuser ce que vous présentez comme inéluctable.

FO Finances demande l'abandon des plans stratégiques à la DGFIP et à la Douane, destructeurs d'emplois publics et machine à renoncer à l'accomplissement des missions de contrôles, au profit de simples conseillers aux entreprises.

De même, **FO Finances** ne peut se satisfaire des conclusions de la mission que vous avez co-présidé avec Madame la Directrice Générale de la DGCCRF qui ne permettront pas de répondre aux dysfonctionnements actuels constatés dans cette direction.

FO Finances réaffirme que seule une sortie de la DGCCRF des DD(CS)PP et des DIRECCTE permettra aux agents d'effectuer leurs missions au service des citoyens et des consommateurs.

Chaque direction dévoile la répartition de ses suppressions d'emplois 2014, sans attendre d'ailleurs la fin du débat parlementaire.

Ainsi, dans votre propre administration centrale, ce sont 15 nouvelles suppressions d'emplois du secteur action sociale/ santé au travail qui sont programmées, alors que ces services de proximité n'ont jamais été autant sollicités par les agents.

Pour **FO Finances**, ce n'est pas acceptable !

Les agents subissent actuellement la triple peine : en tant que citoyens avec des prélèvements fiscaux records, en tant que fonctionnaires avec un pouvoir d'achat dégradé, en tant qu'agents des finances avec des restructurations permanentes liées aux suppressions d'emplois et, depuis deux ans, avec très peu de perspectives d'amélioration de leur carrière au regard de la baisse du nombre de promotions internes.

C'est aussi, au travers de la remise en cause des modalités d'attribution de la participation de l'Etat employeur à la protection sociale complémentaire que les agents subissent une nouvelle sanction financière. A ce sujet, nous attendons des ministres un engagement d'ici la fin de l'année.

Dans ce contexte, **FO Finances** constate que le changement promis s'inscrit dans la continuité, plongeant chaque jour toujours un peu plus les agents des ministères économiques et financiers dans la détresse.

C'est pourquoi, après les initiatives directionnelles de ces derniers mois, **FO Finances envisage de tout mettre en œuvre pour construire au niveau ministériel un rapport de forces dans l'unité la plus large afin de créer les conditions d'un vrai changement répondant aux légitimes aspirations des personnels de nos ministères.**